

## Contribution du secteur Philosophie de la Personne à la réflexion LVN sur l'immigration (session fév. 2007)

*Ce texte, rédigé initialement par André moulin, a été discuté et travaillé en réunion du secteur philosophie de la personne, qui en devient donc collectivement signataire.*

*Il vient en complément de l'apport très riche, auquel nous adhérons, du secteur spiritualité, présenté en novembre 2006.*

*Nous y ajoutons une approche qui se veut pragmatique de cette réalité complexe, par l'analyse des valeurs mises en cause, invitant chacun de se positionner sur ce thème, en espérant aussi faire avancer un peu les fameuses alternatives personalistes et citoyennes, qui nous sont chères à La Vie Nouvelle.*

*Cette version fait suite à la session et est donc complétée en fonction des apports de chacun, notamment de J.P. Cavallé sur le lien avec la mondialisation libérale et les comportements des consommateurs.*

*La démarche proposée n'est pas propre à ce sujet sur l'immigration. D'autres propositions suivront, notamment sur la « finance », la consommation, la production et l'échange marchand de biens ou de services.*

### Démarche proposée :

- D'abord, prendre en compte la réalité telle qu'on la perçoit, en sachant très bien que cette perception est incomplète, imparfaite, subjective, malgré le temps passé pour l'acquérir et le nombre de médias, de témoignages, de vécus personnels.
- Ensuite, ne pas se contenter d'exposer en face de celle-ci de « grands » textes ou pensées d'éminents philosophes ou moralistes, même s'ils nous inspirent, mais s'approprier nous même, personnellement le questionnement éthique :
- Oser plutôt dire « JE » ou « NOUS » et expliciter ce qui, dans cette perception de la réalité, me choque, me révolte, m'agréee et pourquoi.
- Oser dire ensuite quelles convictions ou « éthique » influeraient mes objectifs, guideraient mes actions, mes décisions, si j'étais en responsabilité sur ce sujet.
- Oser enfin imaginer une autre réalité, plus conforme à mes convictions ; proposer des pistes, des mesures, même ponctuelles, restreintes, à mettre en œuvre, en vérifiant quelles ne soient pas trop éloignées de mes convictions.

*Bien entendu, ces quelques lignes ne sont qu'un des supports à la discussion, en particulier sur les points suivants :*

*Les convictions qui nous poussent à juger, à nous engager*

*Les alternatives que nous souhaitons, qui nous indiquent quelques directions, quelques pistes, pour des actions, de notre part, de nos associations, de nos élus.*

### 1/ Quelles réalités percevons nous au travers des médias ou directement :

*Pour faire court, ne sont mentionnées ici que quelques réalités semblant, au travers du prisme de nos perceptions, les plus fréquentes ou les plus « choquantes », sur trois plans différents : la situation dans le pays d'origine, les conditions du voyage, l'accueil du pays hôte.*

Concernant notre information, on peut bien sur déplorer la façon tronquée et peu pédagogique dont la télévision, le média le plus courant, informe des sujets politiques.

Pour les citoyens plus exigeants, d'innombrables sources d'informations, sont disponibles, dont celles d'associations caritatives, d'aides au sans-papiers, sources gouvernementales (Ex : Rapport de l'OMI et de la cour des comptes de 2004), sur Internet, etc....

#### **La situation dans le pays d'origine**

Détresse très grande. Survie de soi et de ses proches compromise. « No future ».

Tout cela pousse certains à vouloir partir, coûte que coûte, soutenus en cela par leur proches ou leur communauté, espérant de quoi vivre en retour de la part de celui qui est parti travailler ailleurs. Illusions souvent exagérées et entretenues d'un monde meilleur, ailleurs, au nord ou à l'ouest.

### **Les conditions du « voyage »**

En ces temps « d'immigration zéro », officiellement, tous les moyens sont bons, depuis « l'aide » de passeurs, payés au prix fort, jusqu'au passager clandestin dans les soutes du train d'atterrissage des avions de ligne.

Mortalité et taux d'échec n'empêchent pas de nouveaux candidats, ni la récurrence de la plupart de ceux qui ont échoué, éloquent indicateur de leur volonté et de leur détresse.

### **La situation dans pays « hôte »**

En ces temps « d'immigration zéro », officiellement, peu sont accueillis dans le pays avec des papiers en règle. Soit des clandestins « sans papiers », y compris sans ceux de leur pays d'origine, soit des visas de tourisme de courte durée.

En peu de temps, obligation de vivre dans une semi-clandestinité. Sans papiers, peu de droits, peu de solidarité possible, beaucoup de vulnérabilité et d'humiliation (ex : camps de rétention).

Et surtout, vivier de **main d'œuvre corvéable à merci**, dans des secteurs comme l'agriculture, le tourisme, le bâtiment, l'habillement, et ce **pour le profit de beaucoup, dont nous, consommateurs**.

## **2/ Quelles valeurs qui nous animent, sont heurtées par ces réalités ?**

A la fois dans notre perception (voir), dans notre appréciation de cette réalité (juger), que dans nos espoirs « d'un monde un peu meilleur », sur ce sujet (agir).

### **Respect, dignité de la personne**

C'est notre préoccupation avant toute autre, que ce soit dans le pays d'origine, durant le « voyage » avec toutes ses péripéties (passeurs, centres de rétention, etc..), et bien sûr dans le pays hôte.

Sur ce sujet, il n'y a que peu de demi-mesures, de compromis : la personne est à considérer dans sa globalité, non seulement dans sa dimension socio-économique, mais aussi dans ses dimensions personnelle (elle et ses proches), spirituelle, et corporelle.

### **Solidarité**

Aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'hôte.

Tout en sachant qu'il peut y avoir compromis, demi-mesures, entre égoïsme et assistantat, entre égoïsme et « au détriment d'autres » (Voir **équité**).

### **Droits et devoirs**

En particulier dans le pays d'accueil, le nôtre, car c'est là où nous pouvons oser dire, agir. Droits et devoirs concernent aussi bien les autochtones que ceux qui arrivent. Ce sont les droits et devoirs de la République, et non pas ceux du pays d'origine.

### **Équité**

En particulier dans le pays d'accueil, le nôtre, car c'est là où nous pouvons oser dire, agir. En premier lieu dans le domaine du travail, du logement, de l'éducation, de la santé en tenant donc compte des conditions particulières, spécifiques de chacun mais, en se basant sur des critères directement liés au domaine considéré, et non à une caractéristique géographique ou d'origine, pour éviter tout ressentiment et soupçon de favoritisme.

## **3/ Comment promouvoir une immigration plus « humaine » ?**

*Une immigration dont l'origine est la détresse, la nécessité de survie, pour l'immigré lui même et ses proches, durera probablement encore longtemps, même si tout est fait pour améliorer la situation socio-économique du pays, de la région d'origine (Voir les difficultés d'application d'une aide au développement).*

*Nous nous limitons ici à quelques alternatives pour ce type d'immigration (Immigration de main-d'œuvre au sens de la cour des comptes).*

*Nous tentons d'esquisser des conditions d'une « meilleure immigration », plus en accord avec les valeurs qui nous semblent devoir être respectées, en premier lieu « respect et dignité de la personne », « solidarité », « droits et devoirs ».*

*Cela peut sembler utopique, mais ce peut être un objectif à atteindre, chaque action pour aller dans cette direction étant « bonne à retenir », le plus en accord possible avec les valeurs qui l'inspirent.*

*Le détail et la mise en œuvre sont affaire des plus experts, mais les résultats de cette mise en œuvre sont l'affaire de tous.*

## **Dans le pays d'origine**

### **Priorité à la Solidarité locale**

Le départ pour « gagner sa vie » vers des contrées plus propices devrait, si possible, être motivé par :

- La situation socio-économique de la région,
- L'objectif des volontaires au départ de contribuer à faire survivre ou vivre ses proches, sa communauté,
- Le désir de ses proches ou communauté qu'il en soit ainsi, concrètement en participant à « payer » le voyage, l'immigration de celui, celle, ceux qu'ils ont choisis selon des critères à définir, par exemple :
  - Détermination du ou des candidats à l'immigration,
  - Confiance des proches et de la communauté en ses capacités à aider, à s'en sortir
  - Organisme (bi latéral) d'aide à l'émigration qui considère plus précisément les capacités des personnes choisies au regard de la situation du pays d'accueil,

**Et en dernier lieu**, nombre maximum (quota ?) par zone géographique, compte-tenu de la capacité d'accueil du pays d'accueil, **et non pas** compte tenu d'une optimisation de rentabilité économique.

*Remarquons que cette « sélection » ou limitation est d'abord centrée sur la communauté d'origine, ses besoins, la volonté de **solidarité** entre ceux qui partent et ceux qui restent, et les choix des personnes par cette communauté, sorte de parrainage.*

*Elle n'est pas d'abord basée sur les désirs, certes légitimes, d'épanouissement d'un candidat particulier, encore moins sur des considérations d'intérêts économiques.*

## **Pour le voyage et la prise en charge des premiers mois**

### **Dignité de la personne et droits**

Ceux qui ont été choisis, parrainés par leurs proches ou communauté (voir « solidarité » dans le pays d'origine) voyagent avec les moyens de transport « habituels » (bateaux, avions) et **non pas**, par des « passeurs ».

*Bien sur Il y aura toujours des personnes seules, sans parrainage, qui essayeront de partir, au moyen de ces passeurs, mais beaucoup moins, espérons le.*

### **Dignité de la personne et solidarité**

A l'arrivée, au moins faire jouer la solidarité associative au lieu de lui mettre de bâtons dans les roues. Et mieux, organiser une prise en charge à l'arrivée similaire à celle, théorique, des demandeurs du droit d'asile, en pariant sur la volonté et la capacité des bénéficiaires à être autonomes en quelques mois (Pari fondé sur l'engagement réciproque entre ces personnes et leur communauté d'origine).

Cette prise en charge doit comprendre :

- Biens et services fondamentaux (Logement, santé, de quoi survivre)
- Une sorte de mise à niveau (Langue, connaissances « administrative »)
- Une aide à trouver du travail, un logement, équivalente à celle apportée aux autochtones.

## ***Intégration à plus long terme dans le pays d'accueil***

### **Priorité à la dignité de la personne**

**Pas de « statut » de « sans-papier »** qui se prolongent, si « sans papier » crée une insécurité et une « non-existence » sociale :

Tôt ou tard, au regard surtout du coût humain mais aussi de la faisabilité, il vaut mieux « régulariser » que de pourchasser et d'expulser.

La limitation d'un flux migratoire doit se faire surtout au départ, pas à l'arrivée.

Tant pis (ou tant mieux !) pour ceux qui sont passés entre les mailles du filet et ont réussi à survivre pendant quelques mois ou années, grâce au travail.

Il vaut mieux « régulariser », même si le « signal politique » reste incompris, si tant est qu'il faille le faire avec grande publicité.

**La Personne ne peut être réduite à sa dimension « socio-économique »** : elle ne peut vraiment « être », **qu'avec** des proches :

Regroupement familial, si la famille existe déjà, limité à un seul conjoint et les enfants mineurs. Possibilité de « construire un foyer » en France : pas de volonté d'opposition.

**La Personne est aussi spirituelle** :

Aide pour les lieux de cultes, dans le respect du refus des discriminations.

Par exemple Financement de mosquées MAIS sans discrimination architecturale : salles de prières séparées mais également agencées, accessibles et décorées (Voir certaines mosquées de banlieue, fort belles, dans lesquelles la salle de prière pour les hommes est centrale, très bien décorée, et celle pour les femmes à l'écart, totalement séparée et sans aucune décoration).

### **Solidarité**

Sur les mêmes besoins fondamentaux, même solidarité pour tout le monde, « autochtones », « immigrés », sans papier ».

Exemple en France : Santé ; éducation des enfants, même sans papiers.

Pas de solidarités particulières basées sur des origines « ethniques » (discrimination positive) : **Équité**, selon les considérations décrites ci-dessus.

### **Droits et devoirs**

Ceux du pays d'accueil, en particulier ceux prévenant toute sorte de discrimination ou de dépendance entre « catégories » de personnes, ex : Femmes et hommes.

Même les devoirs dictés par une religion transcendante ne priment pas forcément devant les droits, devoirs et contraintes de la vie commune dans la république, notamment devoir de solidarité, par exemple : dans cantine scolaire, pas de viande halal si trop chère pour le budget imparti.

Ces droits et devoirs évoluent selon le processus démocratique du pays, auquel il est bon d'associer tout le monde, ex : **Droits de vote aux élections locales**.

De même, instituer quelques jours fériés relatifs à d'autres religions ou croyances que « chrétiennes » est à retenir, pour marquer la **neutralité laïque**, plutôt bienveillante, envers toute religion assez répandue.

### **Intérêt**

L'intérêt bien compris, à long terme de notre « vieille Europe » est pourtant évident (Les pays de l'OCDE se débattent avec des problèmes de baisse du taux de natalité et de vieillissement de la population) de toujours avoir une population suffisante pour la production de richesse, de biens et de services, à usage de tous.

L'intérêt à court terme du pays d'origine existe. C'est parfois même un intérêt de survie, condition nécessaire de la dignité de la personne. C'est donc par la solidarité (Voir « priorité à la solidarité locale) que cela est pris en compte.

*Cette approche des réalités de l'immigration par les valeurs essentielles qu'elles questionnent, n'est qu'une amorce préliminaire, mais qui peut éclairer notre ambition de dégager ensemble des alternatives personalistes et citoyennes auxquelles nous croyons.*